

Photo  
d'identité à  
coller ici

## Dossier de candidature au D.E.J.E.P.S.

Mention : DPTR

### Vérification des Exigences Préalables

Conformément à l'article A 212-78 du code du sport, le dossier COMPLET doit être parvenu 1 mois minimum avant la date des sélections

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Madame  Monsieur

Nom : ..... Epouse : .....

Prénoms : .....

Né(e) le : ..... lieu : ..... Dépt : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : ..... Mobile.....

Mail/courriel : .....

#### PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER

- Une enveloppe au format A4, libellée à votre nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur
- Photo d'identité récente à coller à l'emplacement prévu plus haut
- Photocopie lisible de la Carte Nationale d'Identité (recto/verso) ou du Passeport (en cours de validité) ou du livret de famille, ou extrait d'acte de naissance
- Photocopie de l'attestation de recensement (pour les français de moins de 25 ans)
- Photocopie du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (pour les français de moins de 25 ans)
- Pour les personnes en situation d'handicap, une procédure spécifique est mise en place par la DRJSCS. Vous voudrez bien vous rapprocher de leur service au 03 20 14 42 42
- Photocopie de l'attestation premiers secours, (PSC1, ou AFPS, SST, PSE1 ou 2 en cours de validité, AFGSU...)
- Justificatifs demandés pour les exigences préalables ( voir au verso)
- Photocopie de ou des attestation(s) de validation d'unités capitalisables acquises dans le cadre de la Validation d'Acquis d'Expériences (V.A.E.)

**ATTENTION : Tout dossier incomplet ou déposé hors délais sera systématiquement rejeté sans être traité.**

**Toute fraude fait encourir à son acteur les peines prévues aux articles L313.1, L313.3, L433.19, L441.1, L441.2 et L441.7 du code pénal**

7, rue Henriette Dumuin -B.P. 2703 - 80027 AMIENS CEDEX 1  
Tél : 03.22.71.79.00 - Fax : 03.22.91.08.50  
Mail : contact@cemea-picardie.asso.fr - [www.cemea-picardie.fr](http://www.cemea-picardie.fr)

Pour pouvoir vous inscrire en formation DEJEPS auprès d'un organisme de formation, vous devrez présenter **une attestation de satisfaction à la Vérification des Exigences Préalables (VEP)**. Les candidats seront convoqués à un entretien avec l'écrit demandé comme support d'entretien.

*Vous devez impérativement fournir les justificatifs figurant en italique après chaque condition de satisfaction aux exigences préalables :*

Pour satisfaire aux Exigences préalables du DEJEPS Animation Sociale il faut :

1 – Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (BPJEPS, BEATEP, ...) inscrit au RNCP. ***Joindre une photocopie du diplôme***

2 – Etre titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). ***Joindre une photocopie du diplôme***

3 – Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience de six mois. ***Joindre certificat de scolarité et attestations justifiant de votre expérience***

4 – Justifier dans un dossier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum. ***Joindre photocopies des fiches de paie et/ou attestation(s) de travail ou de bénévolat et établir un état récapitulatif de ces expériences sur papier libre. Attention, le volume horaire doit apparaître sur les justificatifs.***

### **CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Dossier complet en date du .....

Dossier incomplet ou hors délais, rejeté et retourné le .....

Dossier retourné au candidat non entré en formation en date du .....

Le candidat a satisfait aux exigences préalables du BPJEPS Animation Sociale par équivalence de diplôme, attestation envoyée au candidat le .....

Le candidat est convoqué à un entretien de vérification aux exigences préalables : .....

.....

.....

et a été retourné au candidat.

Fait à .....le .....

Nom : .....

Signature :